

Ammann Yanmar : au coeur de la crise

Le fabricant bragard de pelles mécaniques, moult fois cité en exemple pour sa croissance et ses performances à l'export, est en panne. Le marché du bâtiment s'est effondré à l'étranger. De sérieux soucis financiers ont suivi. Benoit Deboos (notre photo) a fait appel à la médiation du crédit. René Ricol et Jean-Claude Volot étaient justement en Champagne-Ardenne la semaine dernière.



Episode 1 : le marché s'effondre

Le marché des engins de travaux publics, où excellait jusqu'à présent l'entreprise bragarde, est un marché européen. N'oublions pas que les premiers pays touchés par la crise ont été l'Irlande, l'Islande, l'Espagne et l'Angleterre. Puis sont venus l'Allemagne, l'Italie. La France n'a été touchée qu'à partir du mois d'août. Las, de nombreuses banques avaient commencé à restreindre les crédits pour les secteurs touchant les bâtiments et TP dès la fin du premier trimestre 2008, rendant plus difficile l'accès au crédit. Cela touchait de plein fouet de nombreuses sociétés dans la location qui sont avant tout des utilisateurs de leasing. Ammann Yanmar a ainsi vu son carnet de commandes se réduire sensiblement à partir du mois d'avril 2008 et de façon inexorable jusqu'à la fin de l'année. Aujourd'hui, l'activité pour l'ensemble de l'année 2008 a été entre 30 et 40 % inférieure à 2007, mais le second semestre a été souvent de 60 % à 70 % inférieur à l'année précédente. Ceci ne concerne pas que l'entreprise de Saint-Dizier ; toutes les entreprises actives dans le matériel TP et de façon plus prégnante encore toutes celles qui vendent des machines compactes (moins de 10 tonnes) sont concernées.

Episode 2 : les finances malmenées

Les lignes de crédit avec les banques françaises sont restées constantes tout au long de l'année. Mais, tourmentées par la crise financière, ces banques ont demandé de plus en plus de garanties. Elles n'ont pas voulu financer l'augmentation des stocks qui a été générée par la baisse brutale des ventes. Ce sont les actionnaires d'Ammann Yanmar qui ont assumé tous les besoins complémentaires de trésorerie. A deux reprises, l'entreprise a sollicité les banques françaises pour leur demander comment elles proposaient de financer l'entreprise sur du plus long terme. Elles ont répondu par des lettres de renonciation de lignes de crédit. Elles ont annulé 37 500 000 € de lignes de crédit. « Si vos partenaires vous lâchent, c'est qu'ils ont de bonnes raisons ! », auraient répondu les banquiers. Les actionnaires Ammann Yanmar étant étrangers, les dirigeants de l'entreprise se sont retournés vers des banques étrangères qui ont accepté immédiatement de répondre à la question posée par les actionnaires et ont proposé leurs services. Ammann Yanmar a ainsi pu refinancer l'entreprise, en prenant compte les résultats négatifs de l'année 2008 et 2009 premiers exercices déficitaires depuis plus de quinze ans.

Episode 3 : le rôle de la médiation

Lorsque les banquiers français ont "lâché" Ammann Yanmar, Nicolas Sarkozy n'avait pas encore mis en place la médiation du crédit. Dès que René Ricol et Jean-Claude Volot ont été en place, le dossier de l'entreprise bragarde a été immédiatement pris en charge. La médiation a permis de recréer un lien souhaitable avec les banques françaises pour les services de proximité qu'elles offrent (paie, cartes bancaires, virements...). Benoit Deboos (notre photo), qui était la semaine dernière à Châlons, en préfecture de région, où il a été reçu confidentiellement par Jean-Claude Volot, ne tarit pas d'éloges sur les autorités haut-marnaises : « Le travail de Christian Marchal (Ndlr : directeur de la Banque de France) et Philippe Leray (Ndlr : trésorier payeur général de Haute- Marne), nous a permis de conserver des lignes de crédit avec les banques françaises, à un niveau moindre, suivant nos besoins. »

Episode 4 : aujourd'hui et demain

Les actionnaires ayant assumé tous les besoins financiers complémentaires, Ammann Yanmar a résolu l'essentiel de ses problèmes de trésorerie à court terme. Cela dit, la conjoncture demeure ce qu'elle est : dramatique. L'activité de vente de matériels TP est quasiment nulle avec les grands donneurs d'ordre que sont les sociétés de location de matériels (60 % de l'activité). Elle s'avère très faible avec les utilisateurs finaux. Par ailleurs, et cela ne saurait être reproché aux banquiers, l'hiver est beaucoup plus rigoureux que prévu sur l'Europe : les périodes d'intempéries sont fréquentes. Sur le site de Saint-Dizier, le personnel de production est en chômage technique en attendant un certain niveau d'écoulement des stocks. Tout cela a un coût. Il se répercutera sur les résultats de l'entreprise et conduira peut être à différer certains investissements ou certaines embauches. La direction demeure confiante pour l'avenir. Pour Benoit Deboos, « Ammann Yanmar a fait des investissements importants et ceci dans une stratégie à moyen et long termes. Cette stratégie n'est pas remise en cause. »